**[85:G:4]**

**Ordonnance**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

ORDONNANCE

LA PRÉSENTE MOTION, qui a été présentée sans avis par la demanderesse en vue d'obtenir une ordonnance nommant la demanderesse séquestre judiciaire, a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

APRÈS AVOIR LU le jugement rendu par M. le juge [*ou* Mme la juge] [*nom*] le [*date*], l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé, ainsi que l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé, et après avoir entendu les plaidoiries du procureur de la demanderesse,

1. LE TRIBUNAL NOMME la demanderesse séquestre sans rémunération et sans garantie en lui conférant le mandat de percevoir les sommes d'argent et de prendre possession des biens qui sont dévolus au défendeur [*nom*] au titre de la succession de feu [*nom*] ou en liaison avec cette succession, jusqu'à concurrence du montant du jugement et des dépens obtenus par la demanderesse. LE TRIBUNAL ORDONNE que la présente nomination vaille jusqu'au [*date*] ou, dans l'éventualité où la demanderesse présenterait une motion avant cette date ou à cette date pour faire reconduire sa nomination comme séquestre judiciaire, jusqu'à ce que le tribunal ait statué sur cette motion.

greffier local,

Cour de l'Ontario (Division générale)